

CR SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL 12 MAI 2021

Le douze mai deux mil vingt et un à 20H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. CHATTON Guy-Joël, Maire.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 9 Votants : 11

Date de Convocation : 05/05/2021

Présents : Mmes et MM. Alvès Christophe, Bradfer Yasmina, Chatton Guy-Joël, Colin Michèle, Dazy Benoît, Fleury Sylvie, Giannini Isabelle, Lemarchal Arnaud, Skirole Patricia ;

Pouvoirs : Collot Bernard à Chatton Guy-Joël
Collot Noël à Giannini Isabelle

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FLEURY

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 avril 2021

1° Accueil de Mme Carole Nieder, artiste plasticienne.

Mme Carole Nieder, architecte et artiste plasticienne missionnée par la DRAC, nous expose son projet de passer une semaine à Louppy-sur-Loison afin de nous faire découvrir son art et de faire participer la population.

Suite à ses explications sur ce projet, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, d'accueillir Mme Nieder du 12 au 17 juillet 2021. Reste à définir le lieu lui permettant d'exprimer son talent : la cour du Château-Fort étant la priorité.

À l'issue de sa dernière journée (samedi 17 juillet), Carole Nieder fera la restitution de son travail en présence des habitants. Cette soirée se terminera par un vin d'honneur offert par la commune.

Charge le Maire de régler les détails pour que ce projet culturel aboutisse.

2° Achat d'un ordinateur portable.

Le Maire indique qu'il serait nécessaire de faire l'acquisition d'un ordinateur portable pour le secrétariat de la mairie afin de faciliter le travail administratif.

Cette dépense étant prévue au BP 2021, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'achat d'un PC portable.

Charge le Maire de procéder à cet achat.

3° Aire de jeux pour les enfants.

Le Maire indique au Conseil Municipal, qu'un mail reçu en mairie nous fait part du mécontentement de quelques administrés, à propos de l'emplacement de l'aire de jeux que le Conseil Municipal avait retenu lors de la séance du 8 avril 2021.

Dans un souci d'apaisement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de suspendre le projet d'aire de jeux tel qu'il était prévu, en attendant de trouver un nouvel emplacement.

Charge le Maire de trouver un nouvel emplacement avec l'aide du CAUE et de demander de nouveaux devis pour les jeux qui devront s'intégrer à ce projet.

4° Organisation des bureaux de vote pour les élections des 20 et 27 juin 2021.

Le Maire explique au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire d'organiser le planning pour la tenue des bureaux de vote concernant les élections des 20 et 27 juin 2021. Le Conseil Municipal, dresse un tableau avec les noms des assesseurs pour la tenue des bureaux de vote.

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire, Guy-Joël Chatton